



TOPO réunion téléconférence du 10 avril 2020

Pour donner suite à la téléconférence du 10 voici les points d'avancées :

- Demande par deux villes (Ahuy et Plombières) d'avoir des navettes pour que certains de ces habitants puissent aller dans des centres commerciaux. Une étude est mise en place pour emmener les clients de Plombières au CC de fontaine d'ouche et les clients d'Ahuy sur le CC géant d'Ahuy. L'offre reste la même du lundi au dimanche
- La direction nous signale qu'elle a fait mettre en place des contrôles de confinement dans nos véhicules avec P.M., P.N., Gendarmerie accompagnés des AVSR maîtrise. Les premiers contrôles montraient un taux de 35% de PV par les forces de l'ordre, les derniers montrent un taux plus faible de l'ordre de 10%. Le nombre de voyageurs jour serait passé de 10 000 voyageurs jours à un peu moins de 8 000.
- Pour donner suite à notre demande pressante d'avoir une zone de sécurité sur le Tram derrière la porte de loge, des chainettes ont été installées pour empêcher les clients d'entrer par celles-ci. Les portes s'ouvrent toujours, nous aurions préféré qu'elles ne le soient plus (la direction dit que c'est mieux pour les virus de laisser passer, nous ne savions pas que nos dirigeants étaient épidémiologistes...) Nous nous en contenterons.
- Pour les salaires d'avril 2020 :
 - Ceux qui sont en arrêt :
 - Avant les 16 mars, la situation ne change pas pour ces salariés (prolongation incluse)
 - Après le 16 mars, la direction nous indique qu'elle attend un décret imposant aux entreprises de ne pas payer au-delà du chômage partiel (c'est-à-dire 84% du salaire net). Nous avons rappelé notre désaccord car nos accords d'entreprise indiquent le complément de salaire jusqu'à 100% (hors CSG CRDS). De toute façon quoiqu'il arrive nous ne laisserons pas faire l'entreprise.
 - La direction signale qu'au moins 20 salariés ont eu (ou suspectés) du COVID 19. Un salarié aurait des complications mais est devenu stable. Nous n'avons pas les mêmes chiffres, ceux qui nous l'ont signalé seraient plutôt vers les 40 salariés. Un cadre groupe de KDM serait bien touché et en cours de soin.
 - Ceux qui travaillent :
 - Confirmation du paiement en chômage partiel sur la base de la valeur CP (calcul comme le dixième)
 - Pour les services courts de moins de 7h54 pour le roulement général pour exemple (RE aussi), ceux-ci sont compensés par des heures en chômage partiel. Un service de 6h30 sera compensé ainsi et vous verrez cela sur vos fiches d'attachement avec votre paie (Dans intranet Okapi, ce n'est pas possible) 6h20+1h34 en chômage partiel (calculé façon dixième). Ce qui veut dire que tous les compteurs temps sont figés (important pour les annualisés) pendant la période car si le service est court il est compensé par du chômage partiel.
 - La direction signale qu'elle sera attentive à ceux qui sont venus travailler pendant le confinement (prime, ...) Nous attendons de voir ce qu'il en sera.
- Prise de CA, repos ? FLRS, PFR avant chômage partiel :

- Dans le cadre de la loi qui indique qu'il faut prendre 10 jours maxi, la direction signale qu'elle prendra dans les compteurs ci-dessous :
 - Les CA de 2019, les CET, les repos, les FLRS, (éventuellement PFR pour ceux qui préfèrent donner des PFR à la place de RS ou FLRS)
- Elle incitera les salariés n'ayant aucun compteur à prendre des CA 2020.
- Pour ceux qui sont en arrêt maladie (Tout type) ou en garde d'enfant, quand ils rentreront de ce type d'arrêt, la direction indique que les compteurs qu'ils ont seront pris aussi avant d'être mis en chômage partiel (loi sur le chômage partiel).
- D'après les éléments de compréhension, on peut constater que le chômage partiel sera jusque fin juin 2020 (la direction a eu l'accord jusqu'à cette date-là). Donc en fonction des éléments du gouvernement la direction verra sur quels salariés, elle peut compter pour la reprise en déconfinement partiel et fera un service de plus en plus important jusqu'à l'été. Sans le dire directement un service normal pourrait-être remis début septembre. (Même la direction générale de Keolis France est sur cette ligne-là).

Présent à la téléconférence (CGT UNSA FO)

T. BOURDIER et O. SOREZ (Pour UNSA)